AGENDA

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les nombreuses associations de la commune et vous inscrire aux activités de 10 h à 18 h au Complexe de la Prairie. Danses et démonstrations sportives toute la journée. Restauration sur place

16 SEPTEMBRE

BROCANTE/VIDE-GRENIER

La brocante se tiendra le dimanche 16 septembre de 6h à 18h autour du Complexe de la Prairie et rue de Condé. Inscriptions le samedi 8 septembre de 8 h 30 à 12 h salle Poly 1 du Complexe de la Prairie. Tarifs : particuliers : 15 € l'emplacement de 2 m minimum et limité à 2 emplacements maximum par exposant ; professionnels : 10 € le mètre linéaire.

. 1 véhicule maximum par stand quel que soit le nombre d'emplacements (parking dans l'enceinte de la brocante). Le numéro d'immatriculation du véhicule entrant sera demandé lors de l'inscription et contrôlé au moment de l'accès à la brocante. Tout véhicule non enregistré ne pourra pas y accéder. Aucun véhicule ne pourra entrer après 9 h ni sortir avant 18 h, quel que soit

Manège, structures gonflables, pêche à la ligne, stands confiserie crêperie gaufres et pôle restauration



22 SEPTEMBRE **DÉFILÉ AUX LAMPIONS ET FEU D'ARTIFICE**

Rendez-vous dès 20 h 30 sur le parking de la poste, pour la distribution gratuite des lampions. Le défilé, animé par la fanfare, se dirigera dès





CONFÉRENCE SANTÉ SENIORS

sur le thème de l'arthrose animée par le docteur Besse, membre de la société de gériatrie et de gérontologie d'Île de France à 14 h en mairie, salle

LOISIRS

OUVERTURE D'UN CENTRE CULTUREL MUNICIPAL

Suite à la liquidation de l'association Loisirs et Culture, Louis Le Pierre, conseiller délégué aux associations, a profité de l'été pour organiser la rentrée culturelle au sein du nouveau centre municipal. Une offre diverse et variée qui sera présentée aux Ezanvillois lors du forum des associations le 8 septembre prochain.



Le centre culturel municipal proposera ses activités dans les anciens locaux l'association Loisirs et Culture dont la Ville est propriétaire. Cette association proposait depuis de nombreuses années différentes activités culturelles et sportives subventionnées en partie par la Commune. Suite à la liquidation judiciaire de l'association, la municipalité a souhaité poursuivre cette dynamique culturelle en mettant gratuitement à disposition des salles pour les associations ézanvilloises proposant des activités culturelles ou sportives. Une convention annuelle mentionnant les modalités d'occupation des locaux sera signée entre ces associations et la Ville.

DES LOCAUX POUR DES ACTIVITÉS DIVERSES ET VARIÉES

Côté danse, du Modern jazz, du classique, de la zumba, des danses de salon ou encore des danses urbaines (hip-hop, freestyle, house, break avec une initiation aux écritures urbaines) vous seront proposés par les associations Espace danse 95, Pique et pointes, Anim' danse Val d'Oise et Urban mouv'. Si vous préférez la musique, Les amis de Frédéric Chopin et de George Sand et ABEL (A Boa Estrela Lusitana) vous feront découvrir les joies du piano et de la musique en général. Le chant sera à l'honneur avec Génération succès.

Les sportifs trouveront aussi leur bonheur avec de la gym d'entretien, des cours de renforcement musculaire et du pilates. Si vous cherchez plutôt à vous relaxer, des cours de Yoga seront dispensés par l'association Hatha ainsi que des séances de sophrologie.

La convivialité des jeux de société sera de mise avec les clubs de bridge, de tarot et de scrabble duplicate. Enfin, l'atelier de scrapbooking ravira les férus d'activités manuelles.

Il est à noter que **les associations restent** indépendantes et autonomes dans leur fonctionnement, la Ville se charge uniquement de mettre les locaux à disposition et d'établir le planning des salles. Ainsi, les demandes d'informations et les inscriptions se font en lien direct avec les associations qui seront notamment présentes au Forum des associations et dont les coordonnées se trouvent sur le site internet de la Ville. Centre culturel municipal, Place Jules Rodet, derrière la mairie, au pied du château d'eau.

RETROUVEZ L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS ÉZANVILLOISES SUR WWW.EZANVILLE.FR **VENEZ LES RENCONTRER ET VOUS INSCRIRE** LORS DU FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 8 SEPTEMBRE AU COMPLEXE DE LA PRAIRIE.

édito

DOSSIER

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

Ceux qui ont eu la chance de prendre des vacances cet été sont rentrés. Les enfants ont repris l'école et il va falloir reprendre ses bonnes habitudes. Ce que je souhaite c'est qu'on ne reprenne pas les mauvaises.

Au début du printemps j'expliquais dans un de mes éditos que les dépôts sauvages en ville étaient insupportables et que la répression s'organisait. Nous avons demandé à la communauté d'agglomération le prêt d'une caméra « nomade ». Celle-ci a été installée rue Paul Fort pour surveiller les deux emplacements sur lesquels sont vidés chaque semaine et particulièrement la nuit et le week-end des meubles, des matelas, des frigos, des cuisinières et autres. Chacun sait qu'il y a au Plessis-Gassot une déchèterie gratuite pour les particuliers. Nous ne pouvons plus supporter ces incivilités. La caméra en question a été installée pendant trois semaines au mois d'août, cette période n'était pas celle que nous souhaitions, c'était celle où la caméra était disponible. Donc nous n'avons pas constaté d'infraction. Le coût de ce type d'équipement est d'un peu plus de 10 000 €. Je pense que la ville va devoir investir pour pouvoir surveiller plusieurs quartiers aux périodes adéquates et de façon aléatoire. Ne croyez surtout pas que le Rû de Vaux soit exclusivement visé, en fait dès qu'il y a des collectifs le phénomène existe. Cet été par exemple le quartier des Ouches a dû être nettoyé. Tout le monde s'imagine que les services techniques sont à la disposition des Ezanvillois qui font un achat volumineux, qui veulent se débarrasser des emballages ou du matériel usagé. La réflexion de ces personnes est par exemple « après tout je paye des impôts » ce qui est une remarque que je considère complètement déplacée dans le cas présent. La possibilité a été donnée dernièrement aux municipalités de fixer les tarifs de certaines amendes, je pense que le Conseil Municipal ne va pas se priver d'en rendre certaines très dissuasives.

À l'occasion du Forum des Associations de septembre 2018 vous aurez l'occasion de vous inscrire ou réinscrire aux activités proposées par les Clubs et Associations Ezanvillois. Concernant les activités de l'ex Loisirs et Culture qui ont pu être conservées dans le cadre de notre Centre Culturel municipal, je vous encourage à renouveler vos inscriptions et à nous aider à sauver les activités les plus essentielles. Ce qui permettra de développer dès que possible celles qui ont disparu ou qui manquaient. Le mode d'administration a changé, un Conseillé Municipal délégué a dépensé beaucoup d'énergie pour sauver l'essentiel de ces activités, de nombreuses

inscriptions sauraient le remercier de ses efforts, ainsi qu'un encouragement. Je compte sur vous.

ALAIN BOURGEOIS MAIRE D'ÉZANVILLE

Ézanville**infos**

Mensuel d'informations municipales Hôtel de Ville // O13935448O Directeur de la publication // Alain Bourgeois

Rédaction // Ève Paves

Conception-réalisation// RDVA // O1341299 OO Impression // STIP // O139919173 // Dēpōt lēgal ā parution



TRAVAUX

LA VILLE AMÉLIORE ET ENTRETIENT VOTRE CADRE DE VIE

L'été est souvent l'occasion pour les services techniques de la Ville d'intervenir sur les équipements publics. Tour d'horizon des travaux d'été et de ceux à venir.



INTERVENTIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

ÉGLISE

- Remplacement de la porte

CIMETIÈRE

- Démontage et abattage de conifères

CUISINE CENTRALE

- Changement des 2 portes en zone froide et en zone chaude
- Changement du portail

SERVICES TECHNIQUES

- Réfection des escaliers

INTERVENTIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS (SUITE) 131 278 € POUR LES ÉCOLES

ÉCOLE LE VILLAGE

- Réfection du plafond des sanitaires (faux plafond-VMC-électricité);
- Réparation de la toiture ;
- Réfection en peinture des murs et du plafond d'une classe ;
- Changement d'une trappe de désenfumage dans la salle de motricité.

ÉCOLE PAUL FORT

- Pose d'une clôture et d'un portillon (plan Vigipirate) ;
- Réfection en peinture des plafonds des parties communes (maternelle) ;
- · Pose de rideaux dans la salle des maîtres ;
- Peinture de l'escalier extérieur de la cour de la maternelle*;
- Remplacement des WC de l'espace périscolaire*;
- Pose de luminaires LED*.

ÉCOLE ALBERT CAMUS

- · Réparation des toitures ;
- Pose de barrières et de jardinières (plan Vigipirate)*; ▼

- Réfection complète en peinture des murs et des sols du préau (côté Rodet) ;
- Ravalement de la façade (côté Rodet) ;
- Pose d'un rideau dans une classe (TNI) (Côté Anglade).

ÉCOLE LES BOURGUIGNONS



- Réfection complète de la plomberie des sanitaires (maternelle) ; ▲
- Réfection en peinture des murs des sanitaires (maternelle)* ;

TRAVAUX DE VOIRIE

Installation de deux containers à verre enterrés avenue de Bourgogne et à la gare.



- Remplacement du revêtement de sol dans la salle de jeux (maternelle) ;
- Réfection complète d'une classe (maternelle);
- Pose de luminaires LED*.

ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE

- Réfection complète en peinture d'une classe.
- Remplacement d'un portillon. ▼



* en régie



À VENIR

811 000 € POUR LES CHAUSSÉES ET TROTTOIRS

RÉFECTION DES CHAUSSÉES ET TROTTOIRS

- Rue du Chemin Vert
- Rue Maurice Grandcoing
- Rue de l'Yser

RÉFECTION DES CHAUSSÉES

- Parking rue de Normandie
- Allée Jean-Baptiste Corot
- Allée Auguste Renoir
- Allée menant au cimetière (haut)

RÉFECTION DES TROTTOIRS

• Avenue du Général De Gaulle



DEUX NOUVEAUX SERVICES AUX EZANVILLOIS

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SE LANCE DANS LE PORTAGE À DOMICILE

Recevoir des livres que l'on souhaite emprunter à domicile, quand il est difficile de se déplacer à la bibliothèque, voilà une belle idée. La bibliothèque municipale offre désormais un service de portage d'ouvrages à domicile. Destiné au public empêché, celui qui se trouve dans l'impossibilité de se déplacer que ce soit façon temporaire (maladie, accident, femmes enceintes...) ou permanente (personnes âgées, personnes à mobilité réduite), ce service permet également de lutter contre l'isolement social et de favoriser l'accès à la culture.

La sélection des ouvrages est opérée par les deux agents de la bibliothèque qui se rendront une première fois sur au domicile des personnes concernées afin de déterminer leurs goûts et les besoins de lecture.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il faut s'y inscrire, et, après rendez-vous, accepter le règlement intérieur de la bibliothèque.

Renseignements: Bibliothèque municipale, 10 bis Grande rue. 0134291645



LE CCAS TRANSPORTE LES SENIORS À LA DEMANDE

Dès le mois de septembre, le C.C.A.S. propose gratuitement aux seniors autonomes qui résident sur la commune, une prestation de transport individuel pour l'accompagnement aux rendez-vous médicaux à la clinique de Domont et une prestation de transport collectif pour les courses aux supermarchés d'Ecouen et de Moisselles.

TRANSPORT INDIVIDUEL

Accompagnement à la clinique CAPIO de Domont en voiture :

- mardi après midi de 13 h 45 à 16 h 45 et vendredi matin de 9 h 45 à 11 h 45 (hors périodes de vacances scolaires).

Prendre rendez-vous auprès du CCAS au 0139354497.

TRANSI TRANSI

TRANSPORT COLLECTIF (15/20 PERSONNES)

Accompagnement au Super U d'Écouen en car communal le jeudi :

> 3 arrêts:

avenue de Bourgogne / centre-ville / 70 avenue de la gare.

Horaires départ

- 8 h 45 : avenue de Bourgogne,
- · 8 h 50 : rond-point de la mairie,
- 9 h 05 : 70 avenue de la Gare.

Horaires retour (départ du Super U à 10 h 45)

- 10 h 55 : 70 avenue de la Gare,
- 11 h 05 : rond-point de la mairie,
- 11 h 15 : avenue de Bourgogne.

TRANSPORT MINIBUS (5/6 PERSONNES)

Accompagnement au centre Leclerc de Moisselles le lundi, 1 fois tous les 15 jours (hors périodes de vacances scolaires) :

> 2 arrêts : centre-ville / Bourguignons

Horaires départ

- 9 h 15 : rond-point de la mairie,
- 9 h 30 : avenue de Bourgogne.

Horaires retour (départ du centre Leclerc de Moisselles à 11 h)

- 11 h 15 : avenue de Bourgogne,
- 11 h 30 : rond-point de la mairie.

L'accès à ces services est gratuit et nécessite une inscription annuelle préalable ainsi qu'une réservation au C.C.A.S.. Un règlement de fonctionnement et une carte d'adhésion seront remis avec le planning des navettes. Pour plus de renseignements, contactez le C.C.A.S. au 0139354497.

ACTUALITÉS

Ma Commune Ma santé : la Ville vous propose une mutuelle avantageuse

Pour la seconde année consécutive, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), en partenariat avec l'association ACTIOM, favorise l'accès au dispositif Ma Commune Ma Santé.



Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous les Ezanvillois qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Un référent local, M. Augard, tiendra deux permanences de 9 h 30 à 17 h 30 au C.C.A.S. afin de répondre à toutes vos questions :

- jeudi 20 septembre
- mercredi 17 octobre

Il est impératif de vous inscrire par téléphone au 0139354497.

Informations:

http://www.macommunemasante.org 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local).



Un espace cyber-social au CCAS



Suite à la dématérialisation des services publics (CAF, Caisses de retraite, Trésor Public...), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ezanville propose aux administrés, la possibilité d'accéder à un espace équipé d'un poste informatique et connecté à internet :

- Lundi et vendredi de 14 h à 16 h,
- Mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h et de 14 h à 16 h L'accès au point cyber social est ouvert aux personnes âgées, de plus de 18 ans, et est gratuit.

L'inscription préalable (carte d'identité et justificatif de domicile) se réalise au C.C.A.S. et est valable pour une durée d'un an. CCAS - 0139354497

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

L'équipe de la majorité souhaite à toutes les Ezanvilloises et à tous les Ezanvillois une excellente rentrée.

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Pour une belle rentrée.

Si on peut se réjouir que le service de car proposé aux personnes âgées pour aller faire leurs courses chaque semaine, initialement réservé aux résidents de la RPA Les Cèdres, soit élargi à tous les anciens d'Ezanville à partir du 1er septembre, il nous semble essentiel de conserver le point de ramassage situé à la RPA même. En effet, fin juillet, sans explication, il a été annoncé aux résidents que le car ne viendrait plus à la porte de la résidence mais avenue de Bourgogne, soit environ 150m plus loin avec des trottoirs étroits et impraticables pour la quinzaine de personnes qui utilise chaque semaine ce service, pour la plupart de plus de 80 ans, qui ont des difficultés à se déplacer et ne peuvent pas tirer leurs caddies pleins sur une telle distance. Les résidents ont envoyé au Maire un courrier signé par 47 d'entre eux demandant le maintien du point de ramassage à la porte de la résidence. Quelles que soient les raisons de la nouvelle organisation proposée, il nous paraît essentiel de la modifier pour prendre soin de nos aînés.

Il y a quelques mois, nous nous interrogions sur l'après Loisirs et Culture. Saluons tout d'abord les professeurs qui, non rémunérés, ont terminé la saison pour satisfaire leurs élèves. Aujourd'hui, grâce au travail important effectué par Monsieur Le Pierre, Conseiller délégué en charge des relations avec les associations culturelles, cultuelles et caritatives, dès la rentrée de septembre, seront proposées pratiquement les mêmes activités de loisirs, avec peut-être même la perspective d'une offre d'activités pendant les périodes de vacances scolaires. Et ce également grâce à l'engagement des professeurs qui, en associations indépendantes ou en auto entrepreneurs, ont répondu présents. Nous espérons que ces initiatives auront le plein soutien de l'ensemble du conseil municipal.

Nous souhaitons à tous, petits et grands, une excellente reprise. Bonne rentrée scolaire à tous les enfants. Nous serons particulièrement attentifs à celle de l'école Paul Fort.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

La rentrée de septembre est souvent l'occasion de changement mais il y a des sujets qui ne changent pas et qui se répètent tous les ans. Il s'agit des effectifs dans les écoles. Les classes surchargées sont la hantise des parents d'élèves et des professeurs.

Les chiffres communiqués par l'éducation nationale indiquent en moyenne un nombre d'élève de 25,5 en maternelle et de 23 en primaire. Ces chiffres semblent acceptables mais cachent des réalités bien différentes sur le terrain.

A Ezanville, notre élue en charge des affaires scolaires aidées par les services éducation, optimise au mieux les effectifs en tenant compte des difficultés scolaires ou du comportement de certains élèves. Cette gestion est très compliquée et malgré ce travail, nous rencontrons quelques problèmes, principalement sur l'école Paul Fort.

Un article est d'ailleurs paru dans la presse, à ce sujet, au mois de mai. Depuis plusieurs mois, les enseignants ont alerté sur ce problème, et malgré l'intervention des parents d'élèves et de notre élue, l'inspection académique reste sur sa position et annonce qu'elle n'étudiera le classement en école isolé qu'en novembre 2018 pour une mise en application à la rentrée 2019 ce qui n'est pas acceptable.

Rappelons qu'un classement en école isolée permettrait de limiter le nombre d'élèves par classe à 25 élèves, au maximum.

Pour palier la lenteur de cette décision, la municipalité a annoncé le maintien des d'Atsem, mais devons- nous rappeler que ces derniers n'ont pas vocation à remplacer les enseignants.

Ce que nous souhaitons comme tous, est d'éviter l'échec scolaire et de favoriser l'épanouissement de nos enfants. Si des actions étaient menées à la rentrée, nous soutiendrons bien entendu les parents d'élèves et la municipalité.

Ézanville notre ville

RETOUR SUR...

18 juin : spectacle de l'école P. Fort



29 juin : les 16/20 ans en séjour détente post-bac



Juillet/août : Activ'Eté



EN BREF...

Inscriptions au service Jeunesse et familles

Les inscriptions aux activités proposées au service Jeunesse et Familles auront lieu à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, le mardi 18 septembre de 7h30 à 17h30.

La Ville récompense les collégiens et les lycéens ! Vous êtes collégien ou lycéen, habitant Ezanville, et vous venez d'obtenir votre diplôme avec mention Bien ou Très bien ? Comme l'année passée, un dispositif de gratification est mis en place pour valoriser le travail des élèves et encourager la réussite scolaire. Pour vous inscrire, présentez-vous à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, jusqu'au 7 septembre munis de votre relevé de notes, de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Une cérémonie des élèves diplômés aura lieu en octobre. Formulaire disponible sur www.ezanville.fr

Permanences du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une permanence « Écrivain numérique » les lundi 25 septembre, 16 octobre, 6 novembre et 4 décembre. Prendre rendez-vous au 0139354497. La Fédération des Malades et Handicapés du Val d'Oise (FMH95) tiendra également une permanence au CCAS les lundis 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre. Prendre rendez-vous au 0175409184.

Ateliers informatique Seniors

Voici le programme des ateliers informatique seniors organisés par le C.C.A.S.

à la bibliothèque municipale de 10 h à 11 h 30.

- Lundi 10 septembre : utilisation d'une clé USB
 Lundi 24 septembre : WORD niveau débutant
- · Lundi 8 octobre : EXCEL niveau débutant
- · Lundi 5 novembre : création d'une adresse mail
- Lundi 19 novembre : navigation sur internet
- Lundi 3 décembre : WORD niveau débutant/intermédiaire
 Lundi 17 décembre : EXCEL niveau débutant/intermédiaire

Inscription gratuite et obligatoire au CCAS au 0139354497 - 4 bis rue

Le CN95 vous invite à un baptême de plongée

Si vous souhaitez connaître les sensations de la plongée, vous êtes invités à participer gratuitement à un baptême avec bouteille pour partir à la découverte des eaux paradisiaques de la piscine intercommunale. À partir de 14 ans, avec autorisation parentale pour les mineurs. Inscription : plongee.cn95@gmail.com ou directement à la piscine d'Ezanville le vendredi 21 septembre à partir de 21 h. Plus d'informations sur www.cn95plongee.fr.

Recensement militaire obligatoire à 16 ans

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16° anniversaire. Il suffit de vous présenter en Mairie avec votre carte d'identité et le livret de famille. Il vous sera alors remis une attestation de recensement à conserver précieusement.

Festival International du cirque La Ville de Domont accueille le Festival International du Cirque du Val d'Oise les 5, 6 et 7 octobre prochains. Les enfants des écoles élémentaires d'Ezanville recevront de leurs enseignants un bon d'échange d'une valeur de 10 euros pour assister au festival en famille.

Programme détaillé et réservations sur www.cirqueduvaldoise.fr



CARNET

JUIN

Naissances

Adam Amdouni Steiner, Jaïna Herba, Kadidiatou Konte, Enzo et Ethan Savigni, Basile Taysse, Hazal Tekin.

Mariages

Anissa Fouquin et Christophe Turoche, Nathalie Gertsch et Alain Lambret.

Paulette Robert, Ginette Lefebvre, Nadia Boudjaoui, Maria Sahakian, Bernard Owczarski.

JUILLET

Naissances

Chiraz Aissaoui, Lucas Ala, Sedat Aydin, Alekseï Contart, Aimy et Tim Ducoin, Lorenzo Jean, Princesse Kapila Mukadi, Clément Lapere, Victor Lépinay, Mylana Valadares Ribeiro Lévêque.

Anicha Kassamaly et Frédéric Casamia, Carine Milleville et Philippe Rufin.

Décès

Said Bennane, Michel Cheron, Helène Madec,

Suzie Pissot, Monique Bourgeois, Amar Hammadi.

AOÛT

Naissances

Nour-El-Houda Cherif, Layal Dakhouch, Dastane Mouredon, Ayden Sabalingam.

Décès

Claude Desoutter, Olivier Hélard, Marie-Thérèse Avantin.